

VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION
VIDE-GRENIERS - DIMANCHE 16 OCTOBRE 2022
A MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES

CONTACT RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 06.48.41.14.29

(À COMPLÉTER ET A CONSERVER)

NOMBRE DE MÈTRES LINÉAIRES : ml

MERCI DE COMPLÉTER L'INTÉGRALITÉ DES DOCUMENTS CI-APRÈS (demande d'autorisation temporaire d'occupation des sols + règlement « organisateur ») et y joindre les pièces suivantes : **(photocopie obligatoire)**

- Une photocopie de votre carte d'identité
- **Un justificatif de domicile (quittance EDF, eau, téléphone) de moins de 6 mois pour les Montesquivains.**
- Votre règlement par chèque à l'ordre de « l'APE Montesquieu-des-Albères » ou en espèce

(Tout courrier incomplet sera refusé)

Par courrier :

Envoyer le tout par courrier à : APE Montesquieu-des-Albères – Mairie – 1 place San Cristau – 66740 MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES

Par courriel : via une demande à ape.montesquieu.alberes@gmail.com

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DES SOLS

Je soussigné,

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° Tél portable :

Sollicite l'autorisation à titre exceptionnel d'occuper le domaine public et de vendre ou échanger des objets, mobiliers d'occasion du vide-greniers qui aura lieu sur le domaine public communal le dimanche 16 octobre 2022 de 6 h à 18 heures.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Le demandeur désigné ci-dessus, soussigné, **atteste sur l'honneur**, qu'il n'est pas inscrit sur le registre des revendeurs d'objets mobiliers, ni sur le registre du Commerce, que les objets mis en vente ne proviennent ni d'un vol ni d'un recel, n'ont pas été rachetés pour la revente, ne sont pas des animaux vivants, et reconnaît avoir pris connaissance du règlement du vide-greniers de Laroque des Albères.

En outre, j'atteste ne pas participer à plus de 2 autres manifestations du même type sur l'année civile.

DATE

SIGNATURE :

RÈGLEMENT VIDE-GRENIERS APE MONTESQUIEU

L'association des parents d'élèves de Montesquieu-des-Albères est organisatrice du vide-greniers **du dimanche 16 octobre 2022** : de 07h à 18h).

La participation à ce vide-greniers :

- Est strictement réservée aux particuliers,
- Doit présenter un caractère exceptionnel,
- Est limitée à la vente **d'objets personnels usagés**,
- Ne doit pas servir à la vente d'animaux vivants.

L'association n'est pas responsable du temps : en cas d'intempéries il n'y aura **aucun remboursement**.

Tout participant doit remplir dater et signer une **demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public** comportant un relevé d'identité et **une attestation sur l'honneur**. Demande remise à l'association organisatrice.

Aucune installation ne doit se situer hors du périmètre fixé par l'organisateur.

Tous feux, **barbecues sont strictement interdits** (restauration sur place proposée). Tous les exposants devront nettoyer leurs emplacements avant leur départ (containers à votre disposition).

Les organisateurs de cette manifestation se réservent le droit exclusif de toute vente de boissons et de nourriture. Pour cela, un stand sera tenu par les organisateurs.

Les organisateurs de cette manifestation se réservent le droit de refuser ou d'exclure tout participant ne respectant pas le règlement interne.

Toute personne ne répondant pas à ces directives ou ayant donné des renseignements inexacts en assume l'entière responsabilité et en dégage par là-même l'association organisatrice.

Les emplacements sont numérotés, les exposants seront placés suivant les mètres linéaires souhaités.

Les tarifs 2022 des emplacements seront de :

- **9 € par emplacement 4 ML – tarif préférentiel pour les Montesquivains uniquement**
- **12 € par emplacement 4 ML Pour les Extérieurs**

Possibilité de prendre plus de mètres linéaires.

Le jour de la manifestation, tout exposant doit être en mesure de présenter sa pièce d'identité et l'autorisation pour occupation du domaine public délivrée par la Mairie et remise par l'association organisatrice.

Je soussigné(e)....., certifie avoir lu et accepté le règlement ci-dessus.

Date :

Signature

N° quittance : N° Emplacement :

INSCRIPTION AU VIDE-GRENIERS DE MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES

LE DIMANCHE 16 OCTOBRE 2022 : ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Je soussigné(e),

NOM : Prénom :

Né(e) : le à VilleDépartement

Adresse

Tél. :

Courriel :

Pièce d'identité de la personne tenant le stand :

Carte Identité.....Passeport.....Permis de Conduire.....

N° complet :

Date délivrance : Délivrée par :

Déclare sur l'honneur :

- Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code du commerce) - ne pas être commerçant (e).
- Non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal).

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement (ci-joint à cette fiche) et m'engage à le respecter.

(Emplacement de 1 x 4 mètres minimum).

Montesquivains : Nb Emplacements : x 9 € TOTAL :

Extérieurs : Nb Emplacements :x 12 € TOTAL :

Ci-joint le règlement par chèque de€ à l'ordre de **l'APE Montesquieu-des-Albères**

Chèque au nom dechq n°.....Banque

Espèces :€

Fait à Montesquieu-des-Albères, le 2022

Signature :

Copie Pièce d'identité ou Passeport à joindre obligatoirement

Bien signer le règlement et le joindre avec cette fiche.

Les emplacements ne seront ni annulés, ni échangés, ni remboursés pour quelques motifs que ce soit